



PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR  
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE  
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME  
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

# jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

J U I L L E T 2 0 1 0

21

## édito

Après plus de deux ans d'existence, le JDA est devenu le RDV mensuel de l'Administration.

Au fil des mois, le JDA s'est étoffé et a offert une double-page à chaque Département pour rendre compte de manière plus adaptée de votre actualité et des actions que vous menez au quotidien.

À découvrir dans ce dernier numéro avant les vacances : Mona-LISA, le logiciel développé par le Service Informatique, les missions de la nouvelle Cellule du Service de l'Emploi - Cellule d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Monégasques et Enfants du Pays -, le Centenaire de l'Institut de Paléontologie Humaine, au travers de l'Office des Émissions de Timbres-Poste et du Service des Bâtiments Domaniaux et une présentation de la Direction des Affaires Internationales.

En attendant fin octobre 2010 et le prochain numéro, le JDA vous souhaite un bel été.

## Zoom



14 Juillet 2010

**S.E. M. Michel Roger s'adresse au Conseil Économique et Social (CES),**

en présence de M. André Garino, Président du CES, M<sup>me</sup> Sophie Thévenoux, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie et M. Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé.

*(Lire également en page 5 - Le Conseil Économique et Social des Jeunes. Les Jeunes défendent leurs projets et les soumettent aux Autorités monégasques)*



03

Mona-LISA, logiciel du Service Informatique



04

Titularisations à l'École de Police



09

Ouverture de A Qietüdine



13

Les missions de la Direction des Affaires Internationales

## initiative

### CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : INFORMER ET SENSIBILISER LES FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ÉTAT

Le 22 juin dernier, le Ministère d'État, sous le pilotage de l'Inspecteur Général de l'Administration et du Délégué aux Affaires Juridiques auprès du Gouvernement, a organisé un séminaire d'information sur la lutte contre la corruption, faisant suite aux recommandations formulées en 2008 par le GRECO\* dans son rapport d'évaluation de la Principauté.

En présence de S.E. M. Michel Roger, des membres du Gouvernement, du Directeur des Services Judiciaires et de hauts magistrats, de représentants du Cabinet Princier, du Président du Conseil National, du Conseil Communal, près de 200 cadres de l'Administration ont assisté à la présentation de

MM les Professeurs Gilles Duteil et Marc Segonds, spécialistes dans l'approche de l'analyse des phénomènes de corruption. Ce séminaire, à vocation pédagogique, a permis de prendre toute la mesure de la complexité et de l'ampleur du phénomène de corruption dans le monde. Les intervenants ont fait prendre conscience des menaces que présente la corruption dans un État de droit. Ils ont expliqué comment elle s'organise, quelles en sont les composantes et quelles logiques sous-tendent à sa réalisation. Ils ont également exposé, au travers d'exemples précis, les mécanismes utilisés par la délinquance économique, financière et par la criminalité organisée et ont mis l'accent sur leur caractère transnational.

Des tables rondes thématiques se sont tenues en amont de ce Séminaire, aux mois de mars et avril derniers, sur le thème de la corruption et elles ont permis de sensibiliser déjà les chefs de services, les autorités publiques et les acteurs du secteur privé de la Principauté. Concluant les travaux, S.E. M. Michel Roger s'est félicité de la tenue de ce Séminaire et a rappelé les vertus des actions de la prévention tout en soulignant la qualité et l'exemplarité de l'Administration monégasque.

Le Ministre d'État a annoncé les mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre rapidement pour renforcer la lutte contre la corruption. Ainsi, notamment :

- un projet de loi portant réforme des codes pénal et de procédure pénale devrait être déposé à l'automne 2010 sur le bureau du Conseil National ;
- un code de déontologie est en cours et sera prochainement applicable aux fonctionnaires et agents ;
- le statut des fonctionnaires de l'État sera également complété en ce qui concerne l'usage des cadeaux et le pantouflage (cf infra interview du Pr Duteil).

Le séminaire s'est poursuivi par une séance interactive de questions / réponses entre les participants et les intervenants.

### \* LE GRECO ET LA PRINCIPAUTÉ

Le Groupe d'États contre la Corruption, créé en 1999 par le Conseil de l'Europe, est composé de 47 États membres (46 États européens et les États-Unis d'Amérique). Il a pour objectif d'améliorer la capacité de ses membres à lutter contre la corruption par, notamment, un processus dynamique d'évaluation.

Membre du Conseil de l'Europe depuis 2004, la Principauté est devenue membre du GRECO en juillet 2007.

Entre 1999 et 2006, deux cycles d'évaluation de Monaco ont été menés par le GRECO. En 2008, le GRECO a remis un rapport et formulé 28 recommandations à la Principauté dont la mise en œuvre devait intervenir avant le 30 avril 2010. A cette date, un rapport de situation a été adressé au GRECO faisant état des avancées souhaitées.

Les documents présentés lors de ce séminaire sont disponibles sur l'intranet, dans la base « Informations Fonction Publique / Déontologie »

## compétences

### MONA-LISA OU L'ART D'ACCUEILLIR EN PRINCIPAUTÉ... S'EXPORTE EN FRANCE

Depuis plus de 5 ans, le Service Informatique du Gouvernement Princier met à disposition un outil de gestion facilitant l'accueil des délégations étrangères lors de grands événements. L'application conçue et développée en interne, a été baptisée Mona-LISA (Monaco - Logiciel d'Information et de Suivi des Autorités).

Mona-LISA, simple d'utilisation et hautement sécurisé, permet dans le cadre d'événements de grande envergure, une coordination optimale entre tous les intervenants et organisateurs grâce à un « partage temps réel » d'informations stratégiques.



Vue d'ensemble par Délégation

Il présente, sous forme de fiches, les informations sur les personnalités, les compositions des délégations, les rangs protocolaires, les horaires

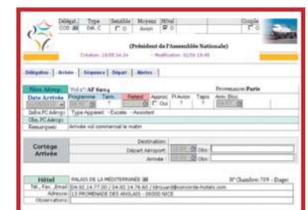
d'arrivée et de départ (théoriques et effectifs), les cortèges, les lieux de séjours... Les entités sont informées en temps réel des étapes d'accueil des délégations. Elles disposent ainsi chacune du même niveau d'information pour mener à bien leurs missions. Suivant le rôle de l'utilisateur connecté au sein de l'événement, ces informations sont visibles et modifiables tout ou partie.

L'efficacité de Mona-LISA est reconnue au-delà de nos frontières, les compétences monégasques s'exportent en France. En cas d'événement majeur, le Service Informatique se mobilise et fait évoluer l'outil en fonction des besoins et spécificités techniques des organisateurs tout en faisant preuve d'une grande réactivité et disponibilité avant et pendant l'événement.

Mona-Lisa s'appuie sur les dernières technologies informatiques. La solution proposée par le Service Informatique consiste à accéder au portail applicatif « fortement sécurisé » de l'État. Il suffit d'un simple ordinateur connecté à Internet, sur lequel auront préalablement été installés les outils de sécurité fournis par le Gouvernement Princier. Des droits d'accès sont attribués selon le rôle de l'utilisateur dans

l'événement et plusieurs connexions concomitantes sont possibles. Dès 2008, le Gouvernement Princier est sollicité par la France pour une mise à disposition à titre gracieux de l'outil sur des événements internationaux. Ainsi, le Service Informatique a travaillé pour l'organisation du 25<sup>ème</sup> Sommet France / Afrique de Nice les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin derniers avec les Autorités françaises (Ministère des Affaires Étrangères, l'Armée de l'Air, le Service de Protection des Hautes Personnalités...). Ces différentes collaborations ont donné pleine satisfaction aux Autorités françaises.

Sollicité par la Direction du Tourisme et des Congrès, le Service Informatique adaptera Mona-LISA pour l'organisation de la conférence internationale « Monaco ITER International Fusion Energy Days » en novembre 2010 en Principauté.



Rubrique « transport aéroport » d'une fiche personnalité

### Les événements gérés par Mona-LISA

#### À Monaco

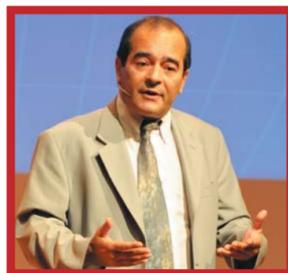
En 2005 : Les obsèques du Prince Rainier III (Chefs d'État), l'Avènement et l'Intronisation de S.A.S. le Prince Souverain.

En 2008 : la 10<sup>ème</sup> session Spéciale du Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (1.100 personnes).

#### En France

En 2008 : quatre rencontres ministérielles internationales dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne (dans les Alpes-Maritimes).

31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2010 : 25<sup>ème</sup> Sommet France / Afrique à Nice (62 délégations dont 47 Chefs d'État, soit 650 personnes). Mona-LISA a enregistré plus de 500.000 accès et contribué à une parfaite coordination en France entre le Ministère des Affaires Étrangères, le Service de Protection des Hautes Personnalités, la Préfecture de Nice, la tour de contrôle de l'Aéroport de Nice...



Le Professeur Gilles Duteil

### QUESTIONS AU PROFESSEUR GILLES DUTEIL

#### Qu'est-ce que le pantouflage ?

À l'origine, le mot pantoufle désignait, dans l'argot de l'École polytechnique, le montant à rembourser en cas de non-respect de l'engagement décennal. Le terme pantouflage s'applique, par extension, aux fonctionnaires qui quittent la fonction publique, pour aller travailler dans une entreprise privée.

Ce terme prend un sens particulier, lorsqu'il s'applique à des fonctionnaires (à titre collectif) puisse recevoir des cadeaux, relevant de la courtoisie ou de l'hospitalité en usage, à l'occasion de circonstances particulières (telles les fêtes de fin d'année). Cette règle reste à l'appréciation de celui qui reçoit le cadeau, qui ne doit pas avoir de contrepartie au regard de la fonction de l'agent.

#### Les cadeaux sont-ils interdits ?

La règle générale édicte la prohibition des cadeaux, de toute nature, pour les agents publics nationaux.

Cependant, il est admis qu'un agent public national ou une administration (à titre collectif) puisse recevoir des cadeaux, relevant de la courtoisie ou de l'hospitalité en usage, à l'occasion de circonstances particulières (telles les fêtes de fin d'année). Cette règle reste à l'appréciation de celui qui reçoit le cadeau, qui ne doit pas avoir de contrepartie au regard de la fonction de l'agent.

### Le Pass Restaurant Au 1<sup>er</sup> juillet 2010

- 2.051 personnes bénéficiant du Pass Restaurant Monaco, soit 71,3% des effectifs (+27,8% de bénéficiaires par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2010)
- 173.294 Pass restaurant distribués

623.847 € dépensés en Pass Restaurant dans les établissements de la Principauté

126 établissements acceptant le Pass Restaurant. À retrouver sur [www.monpassrestaurant.fr/MONACO](http://www.monpassrestaurant.fr/MONACO)

## L'actu en images

### De mai à fin juillet 2010



Les appariteurs du SGME ont roulé en scooter électrique, loué à moindre coût auprès de l'association Monalec. Une démarche écoresponsable qui a facilité la circulation des Appariteurs. Au Département des Affaires Sociales et de la Santé, l'appariteur dispose d'un scooter identique.

### 14 juin 2010

### Bravo aux sportifs !



L'équipe de football de la Fonction Publique (maillot noir) en finale du 16<sup>ème</sup> Trophée Ville de Monaco face à l'équipe de la Sûreté Publique (vainqueur 2 buts à 1).

### 18 juin 2010



Finale de l'équipe de tennis de la Fonction Publique : vainqueur (en Mixte) et finaliste (Messieurs) du 6<sup>ème</sup> Challenge Inter-Entreprises.

L'équipe de la Fonction Publique : De g. à d. : Jean-Michel Lemoine (Office des Emissions des Timbres-Poste), Stephan Laforest de Minoty (Centre de Presse), Amaud Hamon (Direction des Affaires Juridiques), Yann Bertrand (Contrôle Général des Dépenses) et Céline Cottalorda (Maire) et aussi Corinne Laforest de Minoty (Inspection Générale de l'Administration), Alain Ficini (Direction des Services Fiscaux) et Charles Lecuyer.

## sûreté publique

### CÉRÉMONIE DE TITULARISATION DES AGENTS DE POLICE STAGIAIRES

Le 18 juin 2010 ont été proclamés les résultats et les classements de fin de scolarité de la 39<sup>ème</sup> promotion des agents de Police stagiaires. Les jeunes policiers ont ainsi pu choisir leur unité d'affectation en fonction de leur classement.

En septembre 2008, 22 stagiaires ont débuté leur formation à la Sûreté Publique. À cette date, ils ont intégré l'École de police en qualité d'élève agent de police, pour une formation initiale qui allait, pour la première fois, s'établir sur une période de deux ans.

Cette nouvelle formation initiale, mise en place par le Commissaire de police Richard Marangoni, selon le vœu de M. André Muhlberger, Directeur de la Sûreté Publique, se décline selon le principe de l'approche par compétences.

L'idée centrale consiste à permettre à l'élève de développer une compétence professionnelle en le confrontant à des situations du métier de policier.

Au cours de leur formation, les nouvelles recrues bénéficient de cours théoriques et pratiques. Le principe de l'alternance est au cœur de cette nouvelle formation. En effet, les élèves effectuent, après des périodes de formation à l'École de Police, des stages au sein des unités opérationnelles et mettent ainsi en pratique les connaissances acquises.

Ces passages sur la voie publique se font sous la responsabilité d'un



18 juin 2010 : Cérémonie de titularisation des stagiaires à l'École de Police

tuteur, agent de police expérimenté, qui fait bénéficier l'élève de son expérience du terrain. Le sport, le tir, les gestes techniques professionnels en intervention, disciplines plus pratiques et physiques, font également partie de la formation des jeunes policiers.

Les Institutions de la Principauté, les dispositions juridiques (éthique et pratique policières, notions fondamentales de Droit pénal, Code de la Route...), les techniques professionnelles sont développées dans des cours théoriques. Ils suivent également des cours d'anglais, d'italien et d'informatique.

Des contrôles de connaissances hebdomadaires jalonnent leurs

deux années de formation. À l'issue des 4 grandes phases de la nouvelle formation initiale, des contrôles concernant plusieurs disciplines sont organisés : test cooper (course de 12 mn avec une distance parcourue la plus élevée possible), épreuve de tir, questionnaires divers...

À la fin de la première année de formation, les élèves sont soumis à un concours qui, en cas de réussite, leur confère le statut d'agent de police stagiaire. Ce concours prend en compte la moyenne générale obtenue à l'occasion du contrôle continu et comprend les épreuves suivantes : rapport de police, tir, test cooper, GTPI (Gestes Techniques Professionnelles

d'Intervention), conversation avec le jury.

Un examen de titularisation clôture la seconde année de formation.

Étaient présents à la cérémonie du 18 juin, organisée pour la première fois :

- Monsieur le Directeur de la Sûreté Publique,
- Messieurs les Chefs de Divisions et leurs adjoints,
- Messieurs les Chefs des Sections des Unités Opérationnelles en Tenue, qui ont eu sous leurs ordres les agents de police stagiaires,
- Les tuteurs,
- Les formateurs de l'École de Police.

## éducation nationale

### PRÉSENTATION DU NOUVEAU MANUEL SCOLAIRE « HISTOIRE DE MONACO »

Le 2 juin 2010, la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports a organisé une journée pédagogique autour du nouvel ouvrage « Histoire de Monaco ».

Accueillis par M. Claude Péri dans la salle polyvalente du lycée Albert I<sup>er</sup>, les professeurs d'histoire géographique, des établissements public et privé sous contrat, ont découvert ainsi ce nouvel outil de travail, présenté par l'auteur Thomas Foulleron, professeur d'histoire au lycée Albert I<sup>er</sup>.

Des séquences DVD ont été visionnées et commentées par M. Vincent Vatrican, Directeur des Archives Audiovisuelles de Monaco, qui a collaboré à la création du support numérique accompagnant l'ouvrage. L'après-midi, des ateliers par niveaux de classe ont permis aux enseignants de définir des séquences pédagogiques en relation avec les programmes français. Cette journée a ainsi réuni l'ensemble des professeurs de cette discipline qui ont pu mieux se connaître et échanger sur leur travail.

Outil moderne, à la mise en page actuelle, l'ouvrage « Histoire de Monaco » est doublé d'un DVD. Dès la rentrée 2010, le livre et le DVD accompagneront les programmes scolaires des élèves de la 6<sup>e</sup> à la Terminale.



Ci-dessus : Le nouveau manuel « Histoire de Monaco » et son DVD



Ci-contre : Journée pédagogique avec les professeurs le 2 juin 2010

## BAC 2010 : DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS !

12 juillet 2010



En présence de S.A.S. le Prince Souverain, S.E. M. Michel Roger, M. Paul Masseron et M. Claude Péri, réception au Ministère d'État en l'honneur des 35 bacheliers et 30 collégiens ayant obtenu la mention Très Bien à leurs examens respectifs.

	Baccalauréat Général Lycée Albert I <sup>er</sup>	Baccalauréat Général Lycée FANB
	184 candidats présentés et 182 admis	53 candidats présentés et 52 admis
<b>Taux de réussite</b>	<b>98,9%</b>	<b>98,1 %</b>
<b>Mentions</b>	<b>134 (soit 73,6 % des reçus)</b>	<b>27 (soit 51,9 % des reçus)</b>
Mention Très Bien	28	4
Mention Bien	53	10
Mention Assez Bien	53	13

	Baccalauréat Technologique	Baccalauréat professionnel Lycée Technique et Hôtelier
	76 candidats présentés et 74 admis	73 candidats présentés et 71 admis
<b>Taux de réussite</b>	<b>97,4 %</b>	<b>97,3 %</b>
Lycée Albert I <sup>er</sup>	100 %	
Lycée technique et hôtelier	90 %	
<b>Mentions</b>	<b>40 (soit 54,1 % des reçus)</b>	<b>40 (soit 56,3 % des reçus)</b>
Mention Très Bien	1	2
Mention Bien	11	6
Mention Assez Bien	28	32

### LA FORCE PUBLIQUE PARTICIPE AU 52<sup>e</sup> PÉLERINAGE MILITAIRE INTERNATIONAL DE LOURDES

La Force Publique a participé au 52<sup>e</sup> pèlerinage militaire international qui s'est tenu le week-end de la Pentecôte dans la cité pyrénéenne de Lourdes.

Sous les ordres du Colonel Fringant, Commandant Supérieur de la Force Publique, un détachement de 9 militaires du Corps des Carabiniers du Prince et du Corps des Sapeurs-Pompiers, conduit par le Père Penzo, aumônier de la Force Publique, a représenté la Principauté parmi 38 Nations et quelque 12.000 pèlerins.

Cette rencontre porte la volonté de chaque militaire du monde d'œuvrer ensemble pour le bien et la paix.



Le détachement de la Force Publique à Lourdes

Le message de ce 52<sup>e</sup> pèlerinage militaire a été : « Signe de Croix, Signe de Vie ».

Sous un soleil de plomb, un programme très chargé attendait les pèlerins, ponctué de moments forts : le Défilé des Délégations militaires dans les rues de Lourdes vers la Grotte, l'ouverture du Pèlerinage à la Basilique souterraine Saint Pie X, la bénédiction et la procession du Saint Sacrement de la Prairie à la Basilique souterraine, la cérémonie au Monument aux Morts, la Procession mariale aux flambeaux, la Messe Internationale à la Basilique Saint Pie X et la Cérémonie de l'Au Revoir sur l'esplanade du Rosaire.

### CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL : LES JEUNES DÉFENDENT LEURS PROJETS ET LES SOUMETTENT AUX AUTORITÉS MONÉGASQUES

Le Conseil Économique et Social des Jeunes a tenu sa troisième Assemblée le 5 mai dernier. Lors de cette réunion, les projets des élèves ont été évalués pour être présentés à la Séance plénière du Conseil Économique et Social (CES) de Monaco le 8 juin 2010.

Le Conseil Économique et Social des Jeunes a été créé en novembre 2007, à l'initiative de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et du Conseil Économique et Social. Les objectifs recherchés sont d'associer les jeunes aux enjeux importants de leur avenir et de les mettre en situation d'étude et de réalisation de projets qu'ils désirent voir émerger.

Encadrés par cinq enseignants, 36 élèves volontaires des trois lycées de Monaco se sont mobilisés durant toute l'année scolaire pour formuler des vœux répondant aux préoccupations et aux besoins du pays sur différents sujets.

Le 8 juin dernier, les élèves ont présenté leurs vœux à l'Assemblée Plénière du CES des adultes, présidé par M. André Garino et en présence de M. Claude Péri, Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Ces vœux seront transmis prochainement aux Autorités administrati-



8 juin 2010. Les rapporteurs des cinq projets, après la présentation de leurs vœux au Conseil Économique et Social, avec M. Garino, Président du CES, M. Reinecker, membre du CES et M. Péri.

ves et législatives de la Principauté.

Les 5 vœux adoptés par le CES des Jeunes :

- Étudier la faisabilité d'une technologie innovante utilisant les routes pour produire de l'énergie en Principauté.

- Mettre en œuvre un site internet, centralisant les informations concernant l'orientation, la formation et l'emploi à Monaco.

- Favoriser le co-voiturage dynamique en associant les nouvelles technologies au système existant.

- Créer un magazine destiné aux jeunes, le « Monaco Crispy », les informant des activités en Principauté.

- Améliorer le rapport des jeunes à la nourriture et à la gastronomie.

## initiative

### L'OETP ÉMET UN TIMBRE EXCLUSIF CÉLÉBRANT LE CENTENAIRE DE L'INSTITUT DE PALÉONTOLOGIE HUMAINE

Le 1<sup>er</sup> juin 2010, en association avec La Poste française, l'Office des Émissions de Timbres-Poste (OETP) émet un timbre d'une valeur de 0,56€ célébrant le Centenaire de l'Institut de Paléontologie Humaine (IPH).

Au début de l'année 2009, l'OETP entame les travaux préparatoires à l'élaboration d'un timbre célébrant le Centenaire de l'IPH, conjointement avec La Poste en France. Au mois de septembre, la Commission Consultative des Collections Philatélique et Numismatique de S.A.S. le Prince Souverain retient une des trois créations de l'artiste français Claude Andréotto et l'épreuve de poinçon a été transmise à l'OETP par l'imprimerie Philaposte, branche « philatélie » de La Poste française en février 2010. Fin mars 2010, la Commission choisit une des 7 propositions d'essais couleur du timbre. Le bon à tirer final est remis à l'imprimerie en avril 2010. Le timbre est émis le 1<sup>er</sup> juin 2010. Une vente « premier jour », à laquelle a participé l'OETP, a été organisée par La Poste française dans les locaux de l'IPH en présence de Claude Andréotto.

La célébration du centenaire de l'IPH donne ainsi lieu à l'émission commune Monaco-France en deux versions, monégasque et française, du timbre-poste au format panoramique (60 x 25 mm) dessiné et gravé par l'artiste français Claude Andréotto. Ce timbre est imprimé en taille-douce, technique privilégiée des philatélistes nécessitant la gravure sur une plaque d'acier doux du dessin original réduit à la taille du timbre-poste.

Le timbre réunit en premier plan le Prince Albert 1<sup>er</sup> et l'abbé Breuil.

En second plan, figurent la façade de l'IPH, œuvre de l'architecte Emmanuel Pontremoli ornée par une frise figurative en bas-relief du sculpteur Constant Roux, ainsi que la grotte du Cavillon (Ligurie) avec, à l'entrée une scène de vie préhistorique que l'on retrouve sur la façade du bâtiment.

Pour cette émission commune, en plus du timbre et de la traditionnelle « enveloppe premier jour d'émission », l'OETP a édité, en tirage limité, une enveloppe premier jour illustrée comprenant les timbres monégasque et français ainsi que les deux cachets d'oblitération correspondants.



La proposition de maquette retenue



Le timbre Centenaire IPH

En outre, une flamme postale est créée pour l'occasion. Elle est apposée depuis le mois de juin 2010 et jusqu'au mois de décembre 2010, à raison d'une semaine par mois environ, sur tous les courriers au départ de Monaco pendant ces périodes.

Les autres maquettes proposées par l'artiste Claude Andréotto et non retenues



Les enveloppes et la flamme Centenaire IPH

## L'Institut de Paléontologie Humaine - IPH

Première fondation de recherches au monde entièrement dédiée à l'étude de la Préhistoire, l'Institut de Paléontologie Humaine, situé dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, est né en 1910 du mécénat du Prince Albert 1<sup>er</sup> et de sa rencontre avec l'abbé Breuil et le professeur de paléontologie Marcellin Boule.

Actuellement dirigé par le Professeur Henry de Lumley, l'IPH assume plusieurs missions dont notamment la recherche sur le terrain et en laboratoire, la conservation des produits issus des fouilles, la diffusion des connaissances acquises, et la formation des futurs préhistoriens. L'IPH est administré par un conseil de 8 membres consti-

tué par un nombre égal de membres de nationalité monégasque et française (voir également l'article en page 11).

## tourisme

### « A NIGHT IN MONACO » : LA DTC ORGANISE UNE NUIT D'EXCEPTION À LONDRES

Le 29 septembre prochain, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) organisera une soirée exceptionnelle à la Saatchi Gallery de Londres. Près de 1.000 personnes seront invitées à découvrir la destination Monaco.

Faire découvrir la Principauté à une clientèle londonienne à haut pouvoir d'achat identifiée pour son intérêt pour Monaco. C'est l'objectif de la DTC qui organisera le 29 septembre « A Night in Monaco » un événement unique au cœur de Londres.

La soirée se déroulera dans l'un des lieux les plus en vogue de Londres. La Saatchi Gallery, musée d'art contemporain, associée en effet au bâtiment historique aux allures victoriennes, des œuvres et artistes audacieux qui marqueront assurément les tendances artistiques de ce début de siècle. Une analogie forte pour Monaco qui s'inscrit également

dans une vision tournée résolument vers l'avenir.

Quelque 1.000 personnes sont invitées à assister à cet événement. Avec l'appui de partenaires de la grande hôtellerie, de l'industrie du luxe, de la croisière, de la grande plaisance et de l'automobile, la DTC et les représentants du secteur touristique de la Principauté inviteront les happy few à découvrir les multiples facettes de Monaco.

Chefs réputés (Alain Ducasse représentera le célèbre restaurant Louis XV), directeurs généraux de grands hôtels, sommeliers, artistes monégasques et ambassadeurs de grandes marques mondiales animeront des espaces de découverte et d'initiation.

Le monde culturel de la Principauté occupera une place prépondérante au cœur de cette « Nuit monégasque ». Un programme d'animations riche et varié inclura des mini-concerts et divers spectacles.



La page d'accueil du site internet www.london29.com

Un site Internet, créé pour l'occasion par la DTC, présente et diffuse d'ores et déjà des informations sur la soirée. Par ailleurs, « A Night in Monaco » sera couvert par la chaîne Monaco Info qui servira également de relais pour la mise

à disposition d'images aux diffusions télévisées présentes. En effet, plus de 100 journalistes sont attendus pour cet événement. Retrouvez « A Night in Monaco » sur www.london29.com

### « MONACO : UNE SAISON D'ART ET D'ÉVÉNEMENTS » : FRUIT DU TRAVAIL COMMUN ENTRE DEUX ENTITÉS



Monaco : une saison d'art et d'événements

Chaque trimestre, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) et le Centre de Presse publient conjointement un magazine, véritable guide d'information et de promotion de la destination Monaco.

Édité quatre fois par an et composé de 24 pages en moyenne, le magazine « Monaco : une saison d'art et d'événements » présente les moments forts qui rythment la saison en Principauté. Actualités, manifestations sportives et culturelles, événements à découvrir et art de vivre sont au programme de cette publication qui a pour objectif de promouvoir la destination Monaco.

Chaque trimestre, et suivant la thématique des « 4 saisons », ce magazine, édité à 212.000 exemplaires, est inséré dans le supplément féminin du quotidien local (Alpes-Maritimes et Var). Quelque 2.500 autres exemplaires sont destinés à la DTC qui les met à disposi-

tion auprès de ses points d'information. Une version en langue anglaise est également publiée et envoyée à près de 300 journalistes britanniques.

Un travail minutieux et une collaboration étroite entre les équipes de la DTC et du Centre de Presse permettent la publication de ce magazine attrayant et original pour promouvoir la Principauté auprès des touristes et résidents frontaliers.

## NOUVEAU SITE INTERNET DE LA DTC : LES PREMIERS RÉSULTATS !

Depuis sa mise en ligne le 24 février dernier, le nouveau site internet de la DTC a doublé son nombre de connexions.

En continuant sur cette lancée, la DTC estime que le site atteindra le million de visiteurs d'ici la fin de l'année 2010.

» www.visitmonaco.com

14 JUIN 2010 : RÉUNION D'INFORMATION AU CHPG SUR LE NOUVEL HÔPITAL



14 juin 2010. S.E. M. Michel Roger entouré de M. Stéphane Valeri, Mme Anne Eastwood, M. Jean-Joseph Pastor, M. Patrick Bini, et Mme Valérie Bernard

Le 14 juin 2010 au matin, le Gouvernement Princier annonçait sa décision de réviser le projet du nouvel hôpital lors d'une conférence de presse.

Le jour même, dans l'après-midi, une réunion d'information s'est tenue à l'initiative du Gouvernement Princier devant le personnel du CHPG afin de leur exposer directement ces nouvelles orientations.

En présence de S.E. M. Michel Roger, Ministre d'Etat, de M. Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, de Mme Anne Eastwood, Directeur Général du Département des Affaires Sociales et de la Santé, de M. Jean-Joseph Pastor, Président du Conseil d'Admi-

nistration du CHPG, de M. Patrick Bini, Directeur et de Mme Valérie Bernard, Présidente de la Commission Médicale d'Etablissement, la réunion avait pour objectif de présenter les nouvelles dispositions pour le futur hôpital. Ainsi, un redimensionnement du projet a été décidé en vue d'adapter prioritairement le futur hôpital public aux besoins du bassin de population immédiat, dans une zone s'étendant de Menton à Villefranche, en tenant compte des nouvelles contraintes budgétaires résultant du changement prochain de tarification, à l'horizon 2013 / 2014. Sa vocation première demeurera donc celle d'un hôpital de proximité, axée sur une prise en charge de qualité des pathologies courantes de la popula-

tion, tout en continuant de développer des « pôles de référence » dans des domaines choisis, facteurs d'attractivité (en cancérologie, maladies de l'appareil digestif, cardiologie et gérontologie notamment).

Un nouveau projet médical sera élaboré sous l'égide du Département des Affaires Sociales et de la Santé, autour de ces orientations. Alors que le projet Vasconi prévoyait initialement une augmentation de 25% des lits, le nouvel hôpital devrait être reconstruit à capacité constante.

Parallèlement, la localisation future de l'hôpital est reconsidérée et plusieurs emplacements sont à l'étude : terrains de Testimonio II, de l'Annonciade II ou la partie Ouest des délaissés SNCF. Le délai de

définition du nouveau projet médical est fixé au plus tard au printemps 2011 et sa construction devrait être achevée à l'horizon 2018 / 2021, selon le site choisi. Les explications ont été suivies par une séance de questions / réponses au cours de laquelle le personnel du CHPG a pu obtenir des informations complémentaires, notamment sur la prise en compte par le Gouvernement Princier des besoins en parkings, tant des employés que des visiteurs, à travers la future utilisation du parking de la Zac Saint Antoine.

La décision de reconsidérer le projet du futur hôpital a été très bien accueillie par l'ensemble de la communauté médicale et du personnel, qui ont clos la réunion par des applaudissements.



Le personnel du CHPG

PLAN CANICULE 2010 : PRÉVENIR LES RISQUES ET PROTÉGER LES PLUS FRAGILES

Comme chaque été depuis 2003, la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale (DASS) met en œuvre un plan de prévention des risques pour faire face aux fortes chaleurs.

Afin de protéger les populations les plus sensibles et prévenir les risques liés aux fortes chaleurs, la DASS s'est mobilisée et a déployé son plan canicule pour l'été 2010. Ainsi, des notes d'information et des conseils ont été envoyées aux personnels encadrant les jeunes enfants (crèche, domicile, centre de loisirs et de vacances) et aux personnels de santé en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Une information grand public a également été diffusée pour sensibiliser la population.



La brochure de sensibilisation du Centre de Coordination Gérontologique de Monaco

Des mesures complémentaires viennent renforcer l'efficacité de ce plan.

Les personnes à risques et isolées sont recensées sur Monaco par le Centre de Coordination Gérontologique de Monaco (CCGM). Cela facilite l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. La solidarité est également un atout complémentaire pour lutter contre la canicule. Les services de soins, d'aide à domicile et les associations sont sollicités pour signaler les personnes isolées au CCGM.

Enfin, pour mener à bien sa mission, la DASS est également en relation constante avec les services d'urgence de Monaco (CHPG, Pompiers) mais également avec ceux du pays voisin (statistiques de soins, interventions d'urgences...).

Les conseils pour lutter contre la canicule :

- Se protéger pendant les heures les plus chaudes
- Se rafraîchir régulièrement
- Boire et continuer à manger
- Demander conseil au médecin ou pharmacien
- Aider les plus fragiles en contactant :
  - Le Service d'Actions Sociales de la Mairie - tél. : 93.15.28.83
  - Le Centre de Coordination Gérontologique de Monaco - Tél. : 8000 6000 (numéro vert)

missions

SERVICE DE L'EMPLOI : UNE NOUVELLE STRUCTURE DÉDIÉE AUX MONÉGASQUES ET ENFANTS DU PAYS

Opérationnelle depuis le 8 février 2010, la Cellule d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Monégasques et Enfants du Pays du Service de l'Emploi affiche des premiers résultats très encourageants.

La création de la Cellule d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Monégasques et Enfants du Pays s'est accompagnée de l'attribution d'un poste supplémentaire à la Direction du Travail.

Véronique Gloaguen a en effet rejoint le Service de l'Emploi en février dernier comme Administrateur Principal pour mener à bien les missions de cette nouvelle cellule.

Dès la mise en place de cette nouvelle entité, les demandeurs d'emploi concernés ont été person-



Véronique Gloaguen, Administrateur Principal au Service de l'Emploi

nellement informés de sa création afin de leur en présenter les principaux objectifs.

Ainsi, les personnes de plus de 26 ans, de nationalité monégasque,

enfants du pays ou leurs conjoints, bénéficient désormais d'un suivi et d'un accompagnement plus personnalisés dans leur recherche d'emploi. En effet, cette structure a pour but de consacrer plus de temps à chacun de ces demandeurs d'emploi : les personnes sont reçues sur rendez-vous une à deux fois par mois par Veronique Gloaguen qui construit avec elles un programme d'actions pour leur retour à un emploi stable et pérenne (propositions d'offres d'emploi, conseils, offres de formation, tests de langues...)

La nouvelle cellule est spécifique tout en étant intégrée : ses objectifs sont similaires à ceux des autres cellules tout en proposant un service « sur mesure » à destination d'une population prioritaire. Elle s'insère donc parfaitement dans la mission de service public du Service de l'Em-

ploi, dont elle met à profit les acquis et les compétences. Une véritable synergie s'est ainsi instaurée avec des résultats prometteurs : depuis février 2010, 130 personnes ont été suivies par la Cellule dont une trentaine ont déjà retrouvé un emploi. Des qualités d'écoute, de dialogue, de rigueur, une fibre sociale développée, l'instauration de bonnes relations avec les entreprises sont des éléments indispensables pour mener à bien les missions des diverses cellules au sein du Service de l'Emploi.

En parallèle de son rôle d'accompagnement, le Service de l'Emploi travaille également à la création de nouvelles offres de formations, dispensées aux demandeurs d'emploi sous forme d'ateliers : ateliers curriculum vitae, techniques de recherche d'emploi ...

A QIETÛDINE : « COUP DE POUCE » SOCIAL À DESTINATION DES MONÉGASQUES ET DE LEURS CONJOINTS

Le 5 juillet dernier, « A Qietùdine », premier établissement de retraite semi-médicalisé sur le territoire monégasque, a ouvert ses portes et accueilli ses premiers résidents. Privilégiant le confort de tous, le Gouvernement Princier a décidé la mise en place d'une aide sociale supplémentaire permettant de « bien loger » au sein de la Résidence, les Nationaux et leurs conjoints aux revenus les plus modestes.

Destiné aux personnes âgées monégasques, conjoints de monégasques ou résidentes (de plus de 5 ans), cet établissement public peut accueillir jusqu'à 70 personnes présentant une dépendance faible à modérée.

Véritable lieu de vie, A Qietùdine concilie soins infirmiers et activités adaptées aux personnes âgées. Intégrée à la filière gérontologique mise en place par le Pr Alain Pesce - responsable de la filière gériatrique et du Centre de Coordination Gérontologique de Monaco - cette nouvelle maison de retraite publique au cœur de la ville propose un haut niveau de qualité, de confort et de sécurité. Elle associe des partenaires médicaux libéraux locaux à des professionnels internes issus notamment du CHPG.

Particulièrement attentif au confort des Monégasques et de leurs conjoints au sein de la Résidence, le Gouvernement Princier a souhaité leur permettre, quel que soit leur niveau de revenus, d'accéder à une chambre en étage.

Ainsi les personnes installées, du fait de leurs ressources, dans des chambres d'entrée de gamme (à 110 et 120 € par jour), peuvent bénéficier d'un reclassement dans une chambre de catégorie immédiatement supérieure (dans la limite des chambres disponibles), grâce à une aide sociale journalière de 10 € (ou de 10 € supplémentaires par rapport à l'aide qui leur est déjà versée).

Pour tout complément d'information sur l'établissement et la procédure d'admission : consultation du Pr Pesce au 97.98.95.35.



Les premiers résidents monégasques de A Qietùdine, accompagnés de leur famille

Frais de séjour A Qietùdine, composés de trois forfaits :

- Forfait hébergement : de 110 € à 210 € par jour, selon la qualité des chambres (étage, exposition, superficie)
- Forfait dépendance : correspondant au coût journalier de l'aide à l'autonomie de 2,11€ par jour pour les GIR 3 et 4 et de 4,08€ pour les GIR 5 et 6 (au 6 avril 2010)
- Forfait soins courants : 5€ par jour pour les soins infirmiers, consultation équipée et pharmacie d'urgence (au 6 avril 2010).

## missions

### PLACE D'ARMES : LA DAU MET EN ŒUVRE UN TEST « GRANDEUR RÉELLE » D'UN GIRATOIRE

Depuis le 7 juin dernier, la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) coordonne des travaux visant à l'aménagement d'un giratoire sur la Place d'Armes. Ces travaux seront achevés avant la rentrée scolaire et le test « grandeur réelle » de ce giratoire devrait durer presque un an.

Optimiser les flux, faciliter les déplacements et offrir une circulation plus cohérente, tels sont les objectifs du test de création d'un giratoire sur la Place d'Armes. Mis en œuvre par l'ensemble de la DAU et pilotés plus précisément par la Section Voirie et Signalisation, ces travaux s'achèveront avant la rentrée scolaire.

Ces aménagements permettront de créer de nouveaux espaces et flux de circulation et seront réalisés en plusieurs phases :

- réalisation de nombreux travaux de rénovation de réseaux par les sociétés concessionnaires,
- réaménagement du trottoir du Bd Charles III devant le Monte Carlo Bar afin d'améliorer la cohabitation des lignes TAM-CAM,

- le Bd Charles III entre le nouveau giratoire et la Place du Canton sera ainsi dévolu aux bus dans le sens Monaco / Nice, le nouvel itinéraire de circulation depuis la rue Grimaldi vers la Place du Canton s'effectuant désormais par l'avenue Prince Pierre et la rue de la Colle.
- la rue Grimaldi passera de trois à deux voies, à partir de la rue Princesse Caroline.

Sur la Place d'Armes, les îlots seront supprimés, le mobilier urbain déplacé et des panneaux de signalisation (feux rouges) seront supprimés ou créés.

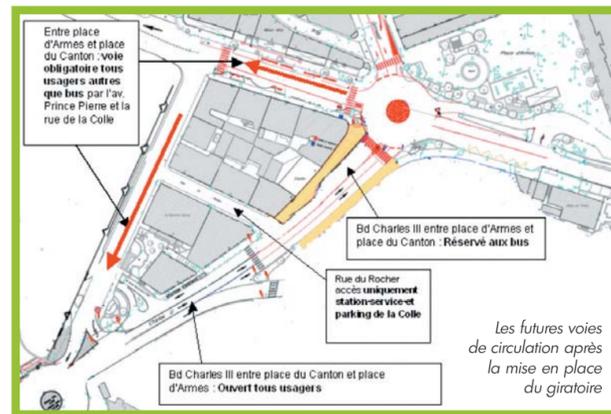
En amont, le projet a été étudié en étroite relation avec la Direction de la Sécurité Publique (DSP), la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM), le Service des Travaux Publics (STP)



Travaux en cours Place d'Armes

et le Service des Titres et Circulation - Cellule d'Ingénierie des déplacements du Centre Intégré de Gestion de la Mobilité (CIGM). Sa mise en œuvre a mobilisé toutes les sections de la DAU qui ont fourni un véritable travail d'équipe pour entreprendre ce projet.

Si ce test de giratoire s'avère concluant, la version définitive serait mise en œuvre après le Grand Prix 2011 avec notamment la réalisation d'un pôle d'échanges pour les bus de la CAM implanté au bas de l'avenue de la Porte Neuve.



Les futures voies de circulation après la mise en place du giratoire

## initiative

### INFORMER ET ORIENTER LES AUTOMOBILISTES GRÂCE AU JALONNEMENT DYNAMIQUE

Depuis plusieurs mois, le Service des Parkings Publics équipe les rues de la Principauté de mâts disposant de caissons lumineux qui affichent en temps réel le nombre de places disponibles dans les parcs de stationnement.

Située aux entrées de la Principauté, l'information concerne le nombre de places de parking disponibles pour chacun des sept quartiers de

Monaco qui apparaissent en majuscule et sont différenciés par couleur : LA ROUSSE (jaune), LARVOTTO (beige), FONTVIEILLE (orange), LE ROCHER (rouge), LA CONDAMINE (bleu), MONTE-CARLO (Rose), JARDIN EXOTIQUE (vert).

Claude Boffa, Chef du Service des Parkings Publics, précise que ce dispositif s'appelle le « jalonement dynamique des parkings publics » et indique « Au total, 80 mâts et 250 afficheurs seront déployés ; plus de la moitié sont aujourd'hui opérationnels. L'objectif : orienter les usagers vers les parkings en apportant une information en temps réel. Dès qu'un usager rentre ou sort d'un parking, les panneaux d'affichages sont actualisés ».

Lorsqu'un automobiliste se rapproche d'un quartier, tous les parkings de la zone sont indiqués afin de l'orienter dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, l'information « saturé » indique une occupa-

tion particulièrement chargée pour l'ensemble des parkings d'un quartier et « complet » précise qu'aucune place n'est disponible dans le parking concerné.

La partie logicielle du jalonement dynamique a été développée en interne au Service des Parkings Publics par Sébastien Cottalorda, Chef de la Section Informatique. Il précise : « nous avons maillé la Principauté de liaisons radio de très faible puissance, qui transmettent les informations aux panneaux d'affichage en temps réel. Nous offrons aux usagers une lecture immédiate du nombre de places disponibles par parking. Accessible sur le site internet des parkings publics, ce service offre à l'usager le choix de vérifier les disponibilités d'un parking depuis son smartphone ».

La partie graphique, quant à elle, a été conçue par Jean-François Beltrandi, responsable de la signalisation au sein du Service

des Parkings Publics, qui veille au respect de la charte d'identité visuelle des parkings publics, tant sur le plan des polices de lettres choisies, de la forme des idéogrammes que sur celui du respect des couleurs.

Au plan du développement durable, l'éclairage des panneaux est à base de lampes LED ; chaque mât a une faible consommation électrique et la luminosité des panneaux d'affichage est autorégulée par une cellule.



Nombre de places disponibles dans deux parkings du quartier de Fontvieille

LA ROUSSE	14
LARVOTTO	318
FONTVIEILLE	680
LE ROCHER	366
LA CONDAMINE	253
MONTE-CARLO	257
JARDIN EXOTIQUE	242

Nombre de places de parkings disponibles par quartier

## missions

### LE SERVICE DES BÂTIMENTS DOMANIAUX RÉNOVE L'IMMEUBLE DE L'INSTITUT DE PALÉONTOLOGIE HUMAINE DE PARIS

Inauguré en décembre 1920 par le Prince Albert I<sup>er</sup>, le bâtiment de l'Institut de Paléontologie Humaine (IPH), situé à Paris, est en cours de rénovation. Ces travaux sont menés à l'occasion du Centenaire de l'Institut et coordonnés par le Service des Bâtiments Domaniaux.

Le Service des Bâtiments Domaniaux a pour mission d'assurer l'entretien, l'amélioration et l'extension de bâtiments publics, à vocation culturelle, de loisirs ou encore culturelle et certains bâtiments privés (parties communes) en Principauté ainsi que dans les communes limitrophes. À l'étranger, il assure un rôle de conseil technique auprès des Ambassades et des Consultats. Dans le cadre de ses missions, le Service a également en charge la rénovation de certaines fondations telles que l'Institut de Paléontologie Humaine ou la Maison de Monaco à la Cité Universitaire à Paris.



Structure d'échafaudages de l'IPH lors de la rénovation



L'immeuble de l'IPH avant et après rénovation

La rénovation du bâtiment de l'IPH a débuté en novembre 2009. Situé, à proximité du Jardin des Plantes, l'immeuble d'une emprise au sol de 1.200 m<sup>2</sup> s'élève sur 5 niveaux. Le projet est suivi par le Service des Bâtiments Domaniaux qui assure la maîtrise d'ouvrage



de cette opération. Le Service a lancé les consultations et appel d'offres pour le choix des prestataires. Aujourd'hui, le Service assure, avec la maîtrise d'œuvre spécialement missionnée à cet effet, le suivi et la conformité des travaux de rénovation.

L'essentiel de cette opération concerne le ravalement des façades, la réparation de la couverture des éléments de zinguerie, la réfection des sanitaires et la rénovation des peintures des murs et plafonds des parties communes.

et grilles extérieures sont également rénovées.

Véritable prouesse technique, cette rénovation a nécessité la construction d'un dédale d'échafaudages sans précédent pour accéder au moindre recoin du bâtiment.



Fresque rénovée sur la façade

Pour les façades, il s'agit de redonner à la pierre sa beauté et son aspect d'origine après un hydrogommage et un traitement de surface afin de reminéraliser (consolidation) la pierre. Les ferronneries

Un « parapluie » a été déployé à 30 mètres de hauteur afin de couvrir la totalité de l'immeuble.

La rénovation devrait s'achever à la fin de l'année 2010.

### LE GESTE ÉCORESPONSABLE LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chauffage et la climatisation représentent le premier poste de consommation d'énergie des bâtiments de l'État. J'évite la climatisation, sinon je la règle au maximum 3 ou 4°C en dessous de la température extérieure et je ne descends pas en dessous de 23°C. Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif.

8



Je règle le thermostat de ma climatisation à 23°C et pas plus bas !

## compétences

### LA CELLULE URGENCE DE LA DIRECTION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Répondre à des situations d'urgence consécutives à des catastrophes naturelles ou humanitaires survenues dans le monde est une des missions de la Direction de la Coopération Internationale (DCI), menée au travers de sa Cellule Urgence.

La Cellule Urgence de la DCI a pour mission d'apporter une aide humanitaire d'urgence durable aux populations notamment victimes de catastrophes naturelles.

La DCI met en oeuvre l'aide d'urgence sur instruction du Gouvernement, validées par S.A.S. le Prince Souverain, soit au vu d'une catastrophe naturelle, soit parce que des organisations internationales lancent un appel aux Gouvernements.

Sébastien Lubert, Secrétaire des Relations Extérieures, et Élodie Martin, Attaché au sein de cette Direction, constituent la cellule. Suivant les projets, ils se déplacent sur le terrain pour se rendre compte de la réalité des besoins. Ils font



Sébastien Lubert, lors de mission d'identification de la délégation Monaco Collectif Haïti (avril 2010)

face à des situations complexes, parfois dangereuses (insalubrité, environnement culturel différent...) pour mener à bien leurs missions. Pour ce faire, la Cellule est en lien avec les représentations permanentes de la Principauté auprès des Nations Unies à Genève et à New York, le réseau diplomatique et consulaire, les ONG monégasques ou locales, les autorités des pays touchés et les autres Directions du

Département des Relations Extérieures. La Cellule a un rôle d'expertise et de suivi : étude des projets, évaluations techniques et financières, concordance avec les priorités du Gouvernement et contrôle de l'utilisation des fonds.

#### Projets en cours d'étude à la DCI

**Mongolie** : Dzdud (phénomène de froid extrême qui a entraîné la mort de la moitié du bétail) en février 2010. Soutien d'un projet de reconstitution du cheptel essentiel à l'économie du pays.

**Chili** : tremblement de terre le 14 mars 2010. reconstruction d'une école et d'un centre communautaire en milieu rural.

**France / Var** : inondations le 15 juin 2010. Soutien financier de 100.000€ du Gouvernement Princier à la Communauté d'Agglomération de Draguignan.

Les projets sont évalués et choisis en fonction de leur efficacité globale. Ainsi, un projet de construction d'école devra intégrer la dimension éducative et pédagogique.

#### L'avancée de l'Aide Humanitaire d'Urgence en Haïti

Planning prévisionnel du projet de santé éducative  
Fin du 3<sup>ème</sup> trimestre :  
 > Remise du projet d'établissement à la DCI par le partenaire en Haïti  
 > Étude par Monaco Collectif Haïti du projet, signature d'une Convention avec le partenaire et lancement d'un appel d'offres pour la conception et la construction.  
 Courant 4<sup>ème</sup> trimestre 2010 :  
 > visite en Haïti d'une délégation du Collectif et démarrage de la construction  
 Fin du 1<sup>er</sup> semestre 2011 :  
 > Inauguration de l'école

## missions

### DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES : DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES ET UNE ORGANISATION TRANSVERSALE



Isabelle Costa, Adjoint au Directeur de la DAI

Créée en février 2007, la Direction des Affaires Internationales (DAI) est l'une des trois Directions du Département des Relations Extérieures. Entretien avec Isabelle Costa, Adjoint au Directeur.

#### Quelles sont les principales missions de la Direction ?

Notre mission principale consiste à participer à l'élaboration et au suivi de la politique de la Principauté en matière de relations extérieures, en développant la visibilité politique de la Principauté sur la scène internationale, selon les objectifs fixés par S.A.S. le Prince Souverain. Pour cela, nous travaillons prioritairement sur des thématiques pour lesquelles Monaco peut apporter une valeur ajoutée, un savoir-faire, principalement dans les domaines des Droits de l'Homme, de la Santé, du Sport, de l'Éducation et de l'Environnement.

Suivant cette ligne directrice et à partir des informations recueillies par les postes diplomatiques et par les représentants du Gouvernement Princier qui effectuent des déplacements à l'étranger, la Direction prépare et assure le suivi des réunions internationales et propose des orientations de politique internationale, tant au

niveau multilatéral que pour ce qui concerne les relations bilatérales, notamment avec la France et l'Italie.

Nous avons également en charge l'étude et le suivi des conventions internationales et des adhésions de Monaco aux différentes Organisations internationales. Dans ce cadre, nous gérons l'attribution des contributions statutaires (participations financières obligatoires de la Principauté aux différents Organisations Internationales) et volontaires (participations financières versées à certains programmes de ces Organisations) (cf JDA n°17).

Enfin, la DAI exerce les fonctions de dépositaires de certains accords internationaux, à savoir l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS) et celui instituant l'Organisation Hydrographique Internationale. Notre domaine d'action est donc très étendu et les sujets dont nous avons à traiter peuvent pré-

senter un caractère politique et diplomatique sensible.

#### Comment êtes-vous organisés ?

L'équipe est composée de dix personnes : cinq Secrétaires des Relations Extérieures, un Rédacteur Principal, une Attachée, une secrétaire-sténodactylographe, une élève-fonctionnaire stagiaire et moi-même. Notre équipe est jeune : la Direction a été créée en 2007 et la moyenne d'âge est de 33 ans. L'effectif de la Direction a connu une croissance constante en raison d'une présence de plus en plus forte de la Principauté sur la scène internationale. Les personnes composant la Direction disposent d'un haut niveau d'études (ENA, Doctorat en droit, Barreau, Sciences Po) et bénéficient d'une expérience professionnelle solide dans le domaine du droit et des sciences politiques.

Au sein de la DAI, chaque Secrétaire des Relations Extérieures est chargé du suivi de plusieurs

## l'actu en images

À l'occasion des célébrations de l'anniversaire de l'Avènement de S.A.S. le Prince Souverain, les Ambassadeurs de Monaco à l'étranger ont organisé des cérémonies au cours desquelles de hautes personnalités du monde politique, économique, culturel étaient conviées.



29 Juin 2010. Paris

S.E. Monsieur et Madame Jean Pastorelli ont reçu près de 500 personnes, dont Monsieur Christian Fremont, Directeur de Cabinet de Monsieur Nicolas Sarkozy



8 Juillet 2010. Madrid

S.E. Monsieur et Madame Patrick Van Klaveren ont reçu 200 personnalités dont l'Ambassadeur d'Haïti auprès du Royaume d'Espagne, S.E. Madame Yvette Azor Charles.



12 juillet 2010. Genève

S.E. Monsieur et Madame Robert Fillon avec Madame Navanethem Pillay, Haute Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme. Étaient également présents à cette cérémonie, les Ambassadeurs de France et des États-Unis ainsi que de nombreux autres Ambassadeurs de tous les continents.



13 juillet 2010. Washington

En présence de Mgr Barsi et des Petits Chanteurs de Monaco, S.E. Monsieur et Madame Gilles Noghes ont reçu de nombreuses personnalités dont S.A.I. le Prince Reza Pahlavi et l'astronaute Buzz Aldrin. Photo ci-dessus : les Consuls de Monaco aux États-Unis étaient également présents à cette cérémonie.



L'équipe de la DAI composée de g. à d. (haut) : Tidiani Couma, Anaïs Kemblinsky, Frédéric Pardo, Céline Van Klaveren et Cédric Viale. De g. à d. (bas) : Karine Marquet, Sabrina Faure, Isabelle Costa, Christophe Gonzales et Marisa Blanchy

cohérence de la politique sur le plan international, suivant les objectifs définis par S.A.S. le Prince Souverain.

Au sein de l'Administration, nous travaillons de manière transversale avec l'ensemble des Départements suivant les problématiques abordées : le Département de l'Intérieur (par exemple pour l'Éducation, le Sport et l'Unesco), le Département des Finances et de l'Économie (pour le bilatéral franco-monégasque ou les questions douanières), le Département des Affaires Sociales (pour l'Organisation Mondiale de la Santé, par exemple), le Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme (notamment pour les questions d'Environnement et de Transports), la Direction des Affaires Juridiques (pour l'adaptation de notre système législatif aux normes européennes et internationales), ou encore la Direction des Services judiciaires (pour les détachements de magistrats ou les adoptions internationales).

## Ce mois-ci également...

Les 12 et 13 juillet 2010, S.E. M. Yukiya Amano, Directeur Général de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) était en visite officielle en Principauté. L'AIEA, qui dépend du Conseil de Sécurité des Nations Unies cherche à promouvoir les usages pacifiques de l'énergie nucléaire et à limiter le développement de ses applications militaires.



En visite au Centre Hospitalier Princesse Grace, Service de Radiothérapie et d'Imagerie nucléaire, en présence de M. Stéphane Valeri



S.E. M. Franck Biancheri et M. Massoud Samiei (collaborateur de M. Amano) signent l'accord PACT (Programme d'Action pour la Cancéro-Thérapie), en présence de S.A.S. le Prince Souverain et de S.E. M. Amano

JUILLET 2010

## Le carnet de la fonction publique

### Nouveaux entrants

- **Badiali-Attali Cindy**  
Rédacteur au Service des Travaux Publics
- **Berard Marie**  
Chef de Bureau à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Betacchini Frédéric**  
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Biscarini Laurence**  
Secrétaire Hôtesse au Centre d'Informations Administratives
- **Browarnyj Christophe**  
Responsable d'Exploitation Informatique à la Direction de l'Expansion Économique
- **Grillot Anne-Fleur**  
Administrateur à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives
- **Magnani Christiane**  
Agent de Service à l'Office des Émissions de Timbres-Poste
- **Ramirez Brigitte**  
Agent d'Accueil Commercial au Service des Parkings Publics
- **Ros Jeremy**  
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain

### Mouvements de personnel & promotions

- **Dedelley Frédéric**  
Chef de Parc Principal au Service des Parkings Publics est nommé Chef de Secteur au sein de ce même Service
- **Freixes Elisabeth**  
Sténodactylographe à la Direction de l'Environnement est nommée Secrétaire- Sténodactylographe au sein de cette même Direction
- **Gory Christophe**  
Agent d'Accueil Qualifié au Service des Parkings Publics est nommé Chef de Parc au sein de ce même Service
- **Izad Jeremy**  
Technicien de Maintenance à la Direction des Affaires Culturelles est nommé Agent Technique au sein de cette même Direction
- **Julien Christian**  
Commis-Archiviste à l'Administration des Domaines est nommé Archiviste au sein de cette même entité
- **Le Goff David**  
Chef de Parc au Service des Parkings Publics est nommé Chef de Parc Principal au sein de ce même Service

- **Merle Danièle**  
Secrétaire-Sténodactylographe au Secrétariat du Département des Relations Extérieures est nommée Attaché au sein de ce même Secrétariat
- **Pauline Marina**  
Secrétaire-Sténodactylographe au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est nommée Attaché au sein de ce même Secrétariat
- **Rinaldi Angélique**  
Sténodactylographe à l'Administration des Domaines est nommée Commis-Archiviste au sein de cette même entité
- **Roti Pascale**  
Secrétaire-Sténodactylographe au Secrétariat du Département des Finances et de l'Économie est nommée Attaché au sein de ce même Secrétariat
- **Siri Muriel**  
Chef de Section à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chef de Division à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Thirouard Anne**  
Sténodactylographe à l'École de Fontvieille est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de cette même école

- **Torriero Christine**  
Répétiteur à l'École de Fontvieille est nommée Documentaliste au Centre d'Information de l'Éducation Nationale

### Départs à la retraite

- **Baillet Pierre**  
Sapeur-Pompier 1<sup>ère</sup> Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Duwelz Françoise**  
Professeure d'Instruction Religieuse à l'École des Révoires
- **Hurst Paul**  
Chef de Secteur au Service des Parkings Publics
- **Pastorelli Gisèle**  
Aide-Maternelle à l'École du Parc
- **Payot Jacques**  
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Salustri Stefano**  
Attaché Principal à la Direction de la Sécurité Publique
- **Seren Richard**  
Chef de Section à la Direction de la Coopération Internationale
- **Ughes Jeannine**  
Archiviste à l'Administration des Domaines

### Dernière minute...

Par arrêté ministériel en date du 8 juillet 2010, le traitement indiciaire de base de la Fonction Publique (afférent à l'indice 100) est majoré et porté à la somme annuelle de **6.385,12 euros**. Ainsi, les rémunérations des fonctionnaires et agent de l'État augmentent de **0,8%**, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

JDA n°21 - Juillet 2010 - Journal de l'Administration - Mensuel

**Rédaction**  
Centre de Presse  
Valérie Dusen-Granon  
(vdusen@gouv.mc)

**Coordination**  
Secrétariat Général  
du Ministère d'État  
Centre de Presse

**Conception  
& réalisation**  
Media & Events

**Photos**  
Charly Gallo, Gaëtan Luc /  
Palais Princier, José Governori,  
DR

**Remerciements**  
Julien Cellario,  
Candice Fabre,  
Delphine Frappier,  
Jean-Luc Merlino,

 **CENTRE DE PRESSE**  
Ministère de l'État

Marc Vassallo,  
Julien Veglia ainsi que toutes  
les personnes ayant participé  
à ce numéro.